



Points forts du projet BURKINA FASO

« Assistance d'urgence aux familles d'agriculteurs affectées par les inondations dans les zones urbaines et péri-urbaines de Ouagadougou »

Numéro du projet: OSRO/BKF/905/LUX

Donateur: Luxembourg

Contribution: 200 000 EUR

Date du projet: 01/10/09 – 31/12/10

Régions ciblées: Ouagadougou, Saaba, Komki Ipaala, Tanghin Dassouri

Contact: Cristina Amaral
Chef, Service des opérations d'urgence
(Afrique, Amérique latine et Caraïbes)
Courriel: cristina.amaral@fao.org



- Objectif:** Contribuer à la reconstitution de la capacité de production des familles vulnérables victimes des inondations de la capitale du Burkina Faso à travers un appui à la production agricole et aux activités génératrices de revenus afin de réduire l'insécurité alimentaire
- Partenaires:** Le Ministère de l'agriculture, l'organisation non gouvernementale Hope 87, l'Institut de recherche en sciences de la santé, la Direction de la nutrition, les autorités administratives locales et régionales.
- Bénéficiaires:** Quelque 700 ménages bénéficiaires.
- Activités réalisées:**
- Distribution de 85 500 g de semences maraîchères, dont tomate, oignon, carotte, laitue et chou.
 - Distribution de 87,5 tonnes d'engrais (NPK et urée) et de 295 litres de produits de traitement.
 - Emblavement de 105,38 ha.
 - Distribution de 70 pulvérisateurs et 700 arrosoirs (un par bénéficiaire).
 - Construction de 31 puits.
 - Formation des 700 bénéficiaires sur les bonnes pratiques agricoles et sur l'éducation nutritionnelle.
- Résultats:**
- Production de plus de 2 905 tonnes de produits maraîchers, soit un taux de réalisation de plus de 105 pour cent par rapport aux prévisions.
 - Renforcement des capacités des bénéficiaires sur la protection phytosanitaire des cultures maraîchères, la transformation des produits maraîchers, sur la préparation des mets à haute valeur nutritive intégrant les produits maraîchers cultivés.
 - Amélioration de l'état nutritionnel des ménages bénéficiaires.
 - Génération de revenus supplémentaires grâce à la vente des surplus des productions.